

PAR COURRIEL :

Montréal, le 27 mai 2015

Objet : Demande d'accès aux documents pour le 7150, rue Albert-Einstein, Montréal
(Lots 2 240 398 et 2 240 400 Cadastre du Québec)

V/Réf

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 22 mai dernier, concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Avis de non-assujettissement daté du 8 novembre 2000; 2 pages

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

Isabelle Tremblay
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p.j. (articles et recours)

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662
Courriel : isabelle.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Bureau de Laval

850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière

100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides

300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315



Le 8 novembre 2000

Monsieur art 53-54
Bio-Inova Sciences de la Vie
Amérique du Nord Inc.
7150, rue Albert Einstein
Saint-Laurent (Québec) H4S 2A4

N/Réf. : 7610-06-01-0515410

Objet : Avis de non-assujettissement pour les rejets liquides issus des activités de laboratoires d'analyses de biologie médicale

Monsieur,

Nous avons le plaisir de donner suite à votre demande de certificat d'autorisation datée du 11 septembre 2000 et reçue le 12 septembre 2000 concernant l'objet mentionné en rubrique.

À l'examen de votre demande, nous concluons que l'activité que vous prévoyez exercer ne nécessite pas l'obtention du certificat d'autorisation que le ministre de l'Environnement délivre en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, compte tenu que :

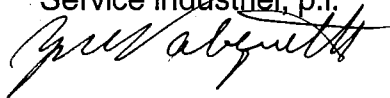
- Cette activité n'est pas susceptible de rejeter des contaminants sur le sol ou de modifier la qualité du sol.
- Le territoire de la Communauté urbaine de Montréal est soustrait à l'application de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour ce qui suit :
 - la contamination de l'atmosphère;
 - les rejets dans un ouvrage d'assainissement.

...2

La présente ne vous soustrait pas à l'obligation d'obtenir tout autre permis, approbation ou autorisation qui pourrait être requis le cas échéant et de respecter les autres dispositions des lois et règlements du ministère de l'Environnement et notamment le *Règlement sur les déchets biomédicaux* (Q-2, r 3.001).

Espérant que le tout sera à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur adjoint du
Service industriel, p.i.



GC/RP/md



Gérard Cusson